

TECHNICO

2746-4700 Québec Inc.

VILLE DE
SAINT-HYACINTHE

30 SEP. 2010

RECEPTION

Le 29 Septembre 2010.

Ville de St.Hyacinthe
700 Av.de l'Hôtel de Ville
St.Hyacinthe, Qc

Re : Nouveaux Plan et Règlement d'urbanisme.

A qui de droit,

En temps que propriétaires depuis plus de 4 décennies d'un terrain vague d'environ neuf hectares bordé par les rues Rigaud et Yamaska dans le secteur l'Assomption, nous avons assisté avec intérêt aux réunions d'information du 15 et du 20 septembre et pris connaissance des documents préparés par la firme Plania.

A l'examen des plans d'affectation du territoire No. 6A et 6B, nous sommes désagréablement surpris de constater que ces plans ne font qu'illustrer les nouveaux règlements de zonage envisagés et ne laissent entrevoir aucun projet d'expansion de la zone urbaine et en particulier de nouvelles zones résidentielles. Ainsi, une partie du secteur l'Assomption où se trouve notre propriété apparaît comme zone d'agriculture alors que sur les plans d'aménagement du territoire de la MRC des Maskoutains ce même secteur est identifié comme « futur secteur résidentiel ».

Ceci est d'autant plus surprenant que la vocation à caractère résidentiel de ce secteur a toujours fait partie des projets de développement de la Ville comme en témoignent la proximité immédiate des services d'égouts et d'aqueduc, les demandes répétées d'exclusion et la récente modification de zonage municipal ayant permis à la Ville la vente de 3 terrains en bordure de la rue Yamaska. Il est à noter de plus qu'une partie de ces trois terrains faisaient originalement partie de notre propriété actuelle.

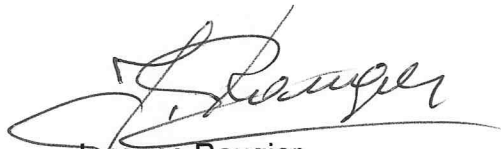
Nous sommes conscients du fait que la loi sur la Protection du territoire agricole et l'attitude intransigeante de la CPTAQ emprisonnent St.Hyacinthe dans une véritable camisole de force et la prive depuis plusieurs années de son réel potentiel de croissance. Il est pénible de constater que pendant ce temps les limites urbaines et les zones résidentielles de municipalités comme Boucherville, Ste.Julie, Beloeil et St.Basile-le-Grand, jadis simples villages, ne cessent de prendre de l'expansion.

TECHNICO

2746-4700 Québec Inc.

Ne serait-il pas important que, compte tenu des besoins ainsi que des statistiques concernant le positionnement concurrentiel de la ville et de son faible taux d'augmentation de la population depuis 2001, le document de la firme Plania soit modifié afin de mettre plus t'emphasis sur la pénurie de terrains disponibles aux fins de développement résidentiel à l'intérieur des zones actuelles du territoire urbain et insiste sur la nécessité de nouvelles affectation du territoire à des fins résidentielles.

Nous vous remercions de nous avoir accordé la possibilité d'exprimer notre point de vue et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.



Jacques Rougier.
President



Léon Morissette.
Sec.Trésorier.